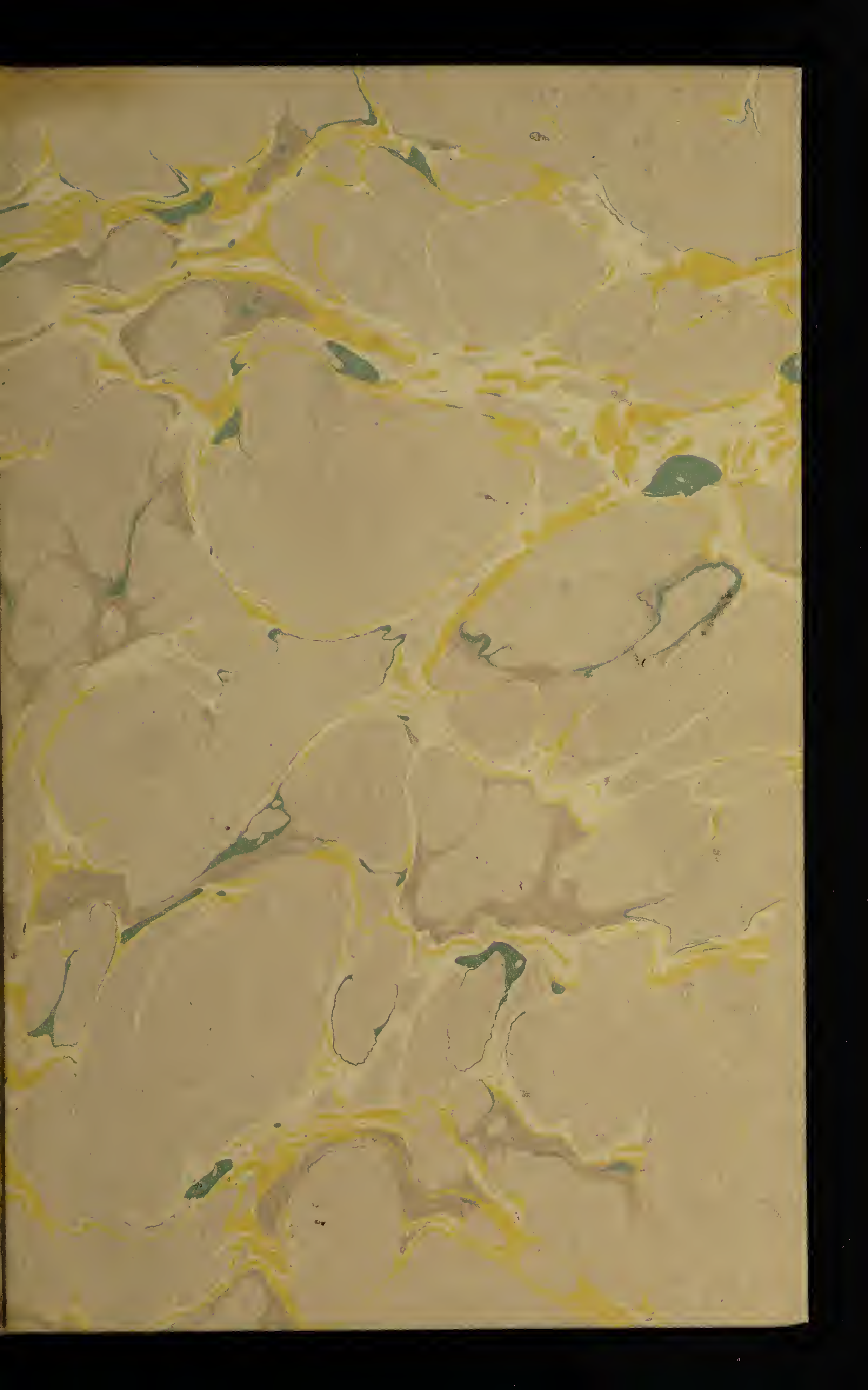
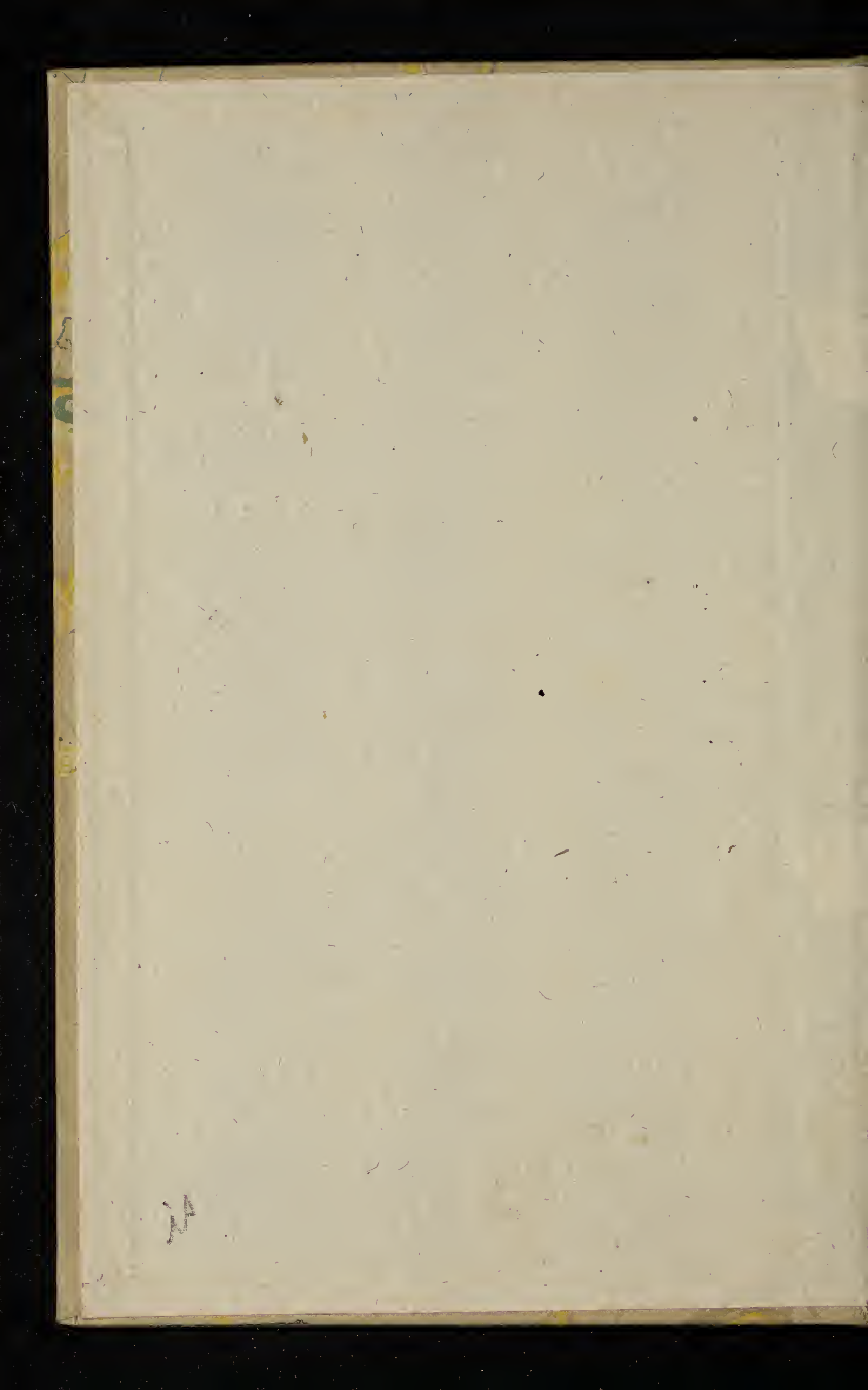




LA

GRANDE CRVAVTE ET Tyrannie.

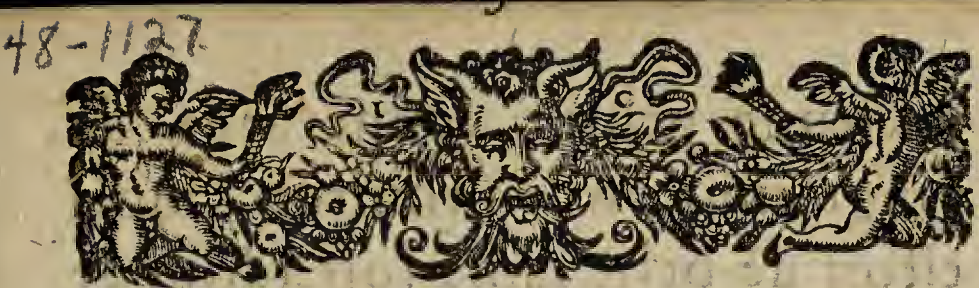
Exercee en la ville d'Arras, ce 28. iour de May, 1618. Par vn ieune Gentil-homme, & vne Damoiselle Frere & Sœur, lesquels on commis inseste.

Ensemble ce qui s'est passé durant leur impudiques amours.



A PARIS,
Chez la vefue Iean du Carrois.

Iouxte la copie imprimee à Arras,
Par Guillaume de la Riuiere.
M. DC. XVIII.
Auec permission de ses Altesses de Brabãt.



INSESTE ET ADVLTAIre commis, entre vn ieune gentil-homme & d'vne damoiselle frere & sœur.

Ensemble se qui c'est passé en leurs impudiques Amours.

LEs historiens racópte plusieurs stratagene, & plusieurs histoires prodigieuzes dignes de memoire, & digne d'estre cognues d'vn chacun, aussi amy lecteur, ie vous presente vne chose digne de memoire, vn petit compendion ou abregé d'vn inseste commis en la veuë d'vn chacun dedans la Cité d'Arras, en Arthois par

vn ieune gentil homme aagé de vingt cinq ans ou enuiron, lequel eſtoit de belle taille fort adroit de corps & de membre, tellement qu'il eſtoit admiré d'vn chacun, & meſmement d'vne partie de ceux qui le deuoient cherir en tout honneur, vn iour eſtans dans ſa chambre tout ſeul auec ſa ſœur deuiſant de pluſieurs choſes, ceſte ieune damoiſelle fut rauie & ſeduite de l'ennemy infernal lequel ſe logea en ſa fantaſie, & luy fait commettre vn peché horrible & digne de punitiō ainſi cōme il ſe void par ce preſent diſcours.

Durant ce temps la ceſte ieune damoiſelle cheriſſoit & honnoroit ſon frere & luy donnoit beaucoup d'allechemens pour taſcher a l'inciter a condecendre a vne partie de ces volontez tellement eſtant du tout rauie de ſa beauté, elle ſe ha-

zarde de luy demander ſa compa-
gnie, & le ſupplie luy obeyr luy di-
ſant, ie vous ſupplie mon frere de
m'oſter le mal qui me tourmente
inceſſamment, ſi vous aymez ma
vie vous me dónerez iouyſſance de
voſtre corps, & prendrez à long
traits les delicatteſſe que de vrays
Amants ont apres vne grande fati-
gue que l'enfant de Cipris leur a dó
née, conſiderez s'il vous plaiſt la
grande amitié que ie vous porte &
vous ſupplie de m'oſter de l'águeur
& du mal que i'édure iournellemét.

Comment cruelle oſerois tu a-
uoir le courage de vouloir entre-
prendre ſur ton propre ſang ſur ta
propre geniture, ſur ton frere char-
nel? ſur celuy lequel a tourné dans
le coſté de ta propre mere, as tu oſé
de vouloir entreprendre de deman-
der la mort de ton frere, ne pou-
uois tu auoir dequoy contéter le feu

de ta paillardise, sans voulloir en-
treprendre vn tel acte & vn tel inse-
ste. Mais en vain ces remonstrance
se font en l'air car elle continuoit
tousiours ces demandes, & appres-
tant vn soir le soupper à ce ieune gé
tilhomme, elle luy donnoit du vin
luy disant ie vous supplie mon fre-
re qu'auec autant d'affection com-
me ie vous donne ce vin vous le pre-
niez de ma main auec autant d'ami-
tié comme ie vous le presente de ma
part, ie vous supplie d'auoir cõpassi-
on de moy.

Lors se ieune homme estant es-
pris d'Amour la baisa luy disant que
dira le peuple scachant cela, mais la-
dicte Damoiselle luy fist responce
il luy a bien moyen que nous ayons
iouyssance, sans que personne en
en entende parler, lors se delibera
& coucha auec elle ceste nuict la. Si
le sexe feminim est bon de seduire

&estre fragille a gagner le cœur des hommes, la nature par ses moyens & artifices pour se venger de ceux qui tromppent & pipent l'honneur car durant ce temps la, elle entretenoit ce pauure gentilhomme tousiours sous lespoir, mais bien voicy d'autres affaires, car ayant eu le cõtentemẽt qu'elle desiroit, & en ayãt esté repeue elle demeura enseincte ce que voyant ce ieune homme depeur d'estre s'urpris de la main de Iustice, luy commença a remonstrer luy disant, vous sçauez ce qui c'est passé entre nous deux, c'est pourquoy ie vous supplie de vous tenir close dans vne chambre & ne hanter personne depeur que nous ne desonorions nostre maison, & vous supplie de vous bien gouuerner en vostre enfantement: & pour mon particullier ie m'enuois faire vn voyage au chans cependant que

vous accoucherez: puis d'vn commun accord s'embrassent, & prenné congé l'vn de l'autre, incontinét monte à cheual auec son homme, & commence à prendre son chemin droit à vne sienne mettairie à quatre ou cinq lieuës de la Ville, & demeura là iusques à ce que ladicte Damoiselle eust accouché & faisoit priere à Dieu de luy pardonner ses fautes & pechez.

Mais helas! ceste Damoiselle cómença a regretter son meschant mal faict & commença a plorer & & gemir & s'arrachant les cheueux, disoit commét falloit-il apres auoir conuoité ensemble, que tu me delaisse à l'heure, que i'ay besoing d'aide, & ce desesperans appelloit le diable a son secours: au lieu de se conuertir, & demander pardon à Dieu: incontinent l'ennemy de nos ames commence à la seduire, luy conseillant

lant de perir ſon enfant,ce quelle fit comme vous entendres ſi apres.

Lors ceſte Damoiſelle ſe ſentant proche de ſon trauail, elle ſe declare a vne bonne femme, laquelle connoiſſoit beaucoup en matroſne, luy diſant ma bonne amie ie vous veux declarer quelque choſe à particulier c'eſt que i'aymois vn ieune Gentilhomme, qui m'a promis la Foy de Mariage, & me ſuis abandonnee a luy: qui eſt la cauſe que ie vous mande, parce que ie ſuis enceinte de ſon faict, ie ſeroit bien marrie que mon frere le ſceut, ie vous prie le cacher & me ſeruir d'amie à ce ſubiect, (ce que ladicte femme luy promet alors, elle donne de l'argent à ceſte femme, pour auoir la commodité propre pour ſes affaires) Au bout de deux ou troisiours apres elle accoucha d'vn beau Fils, lequel fut fort bien pencé & allaité durant la

couche tellemét que ladite Damoiselle auoit accouché, sans aucun scandalle, mais incontinent apres elle tomba en vn grand des-honneur.

Estant releuee de sa couche sans aller à l'Eglise, elle pren son enfant, & s'achemine elle seule au droit chemin de la metairie, pour aller trouuer son frere, lequel entendant sa venue, monte à cheual & s'en reuiét chez luy en la ville, & donna charge à son fermier de l'arrester elle & son enfant, & que l'on luy porta l'honneur qui luy appartenoit, pensant cacher leur mesfait & recouurir l'hóneur, de luy dire qu'il alloit à Paris pour six mois: on commanda a son fermier de la maison comme i'ai par si deuant dict : mais ceste cruelle trouuant la maison desnuée de celuy quelle desiroit auoir à sa couche: Ceste nuict apres son arriuee, & se trouuant frustree de son atteinte,

prend ſon enfant & s'en va dans vne foreſt proche de la maiſon, & eſtant deſeſperee couppa la gorge de ſon enfant, ſans auoir aucune compaſſion de ſon ſang. O cruelle enragee, O tygreſſe ennemie de Dieu, & amye de Sathan, a tu eu le courage d'eſtre la mere, & la meurtriere de ton ſang, & la geniture de ton enfant, & de ton nepueux, ne ceois tu pas que Dieu ne ſoit le iuſte vengeur de ton forfait, tu le peux croire & t'aſſeurer que Dieu te regarde, & conſidere le mal, & le bien que tu fais.

Lors ceſte Megere, ſeconde Polimena ayant eſgorgé ſon enfant, luy coupe puis la teſte, puis la met dans vne beſace pour la preſenter vn iour à celuy qui l'auoit forgee, & s'enqueſta partant ou il eſtoit, & fit ſi bien par ces belles parolles, qu'elle ſceut d'vn lacquais où reſidoit ſon

frere, & le ſcachant elle s'achemine en la ville, & le va trouuer dans ſa chambre, qui liſoit dans vn liure, & la voyant il ſe leue & la ſalue, luy demandant quel enfant Dieu lui auoit donné (encore qu'il le ſcauoit bien) lors incontinent elle luy commança a dire, ie te veux monſtrer le pourtrait, lors prend la teſte de ce pauure innocent, & luy met en la main, luy diſant, voila la cauſe de ton departement de ton logis, ce que voyant le ieune Gentil-homme ne māqua auec reproche à luy dire.

Ah! miſerable que maudite ſoit l'heure & le iour de noſtre naiſſance, il faut il faut ſans aucune faute, que nous perdions la vie, & qu'vn chacun ſçache noſtre forfait, & que la Iuſtice cognoiſſe mon innocence: & toy miſerable & execrable enfantement: Mais en vain, ſes paroles reüſſirent incontinent apres, elle s'a-

proche luy disant qu'elle luy vouloit dire vn mot, lors s'approchant elle tira vn cousteau qu'elle portoit penduë a sa seincture, & luy en donna plusieurs coups iusqu'à tant qu'il tomba mort par terre, elle voyant son frere qui estoit mort, print le cousteau & s'en donna deux coups, tellement que tous deux moururent en vne mesme heure dans la Chambre, sans que personne y sçeussent mettre remede, sinon que Dieu qui les voyoit.

Considerez Chrestiens en ce dernier Ciecle ou nous sommes, quelle chose nous voyons, en ceste histoire prodigieuse: nous voyons tous les iours, nous nous deuons recommander à Dieu, soir & matin, le suppliant de nous faire la Grace, de nous garder de telles forfaictures,

& portons luy honneur & reuerence, a celle fin qu'en nos derniers iours, il nous donne ce qu'il nous a acquis par ſon Precieux *S*ang, Ainſi ſoit-il.

F I N.

